



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 87010

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la question de l'assouplissement puis de la stabilisation de la réglementation sur le marché locatif. Dans un dossier « Politique du logement : faire sauter les verrous » en date de juillet 2015, l'Institut Montaigne émet plusieurs propositions. L'une de ces propositions consiste à « rendre plus effectives les procédures d'expulsion en rendant obligatoire une justification expresse et motivée du préfet en cas de non-octroi de concours de la force publique dans un délai de deux mois après une saisine d'un propriétaire se prévalant d'une décision de justice prononçant l'expulsion ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87010

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6085

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)